

⁻¹⁹⁴⁹⁻Concours de composition

PROCES VERBAL

Les membres du jury soussignés, réunis le 20 octobre 1949 au siège de la « Confédération Musicale de France » ont examiné les 60 manuscrits reçus.

Après une double épreuve de lecture et d'exécution, le jury, sous la présidence du Maître Louis Aubert, a décidé d'attribuer le 1^{er} prix (20.000 fr.) au manuscrit portant le titre « Danse Noble ». L'enveloppe portant la devise de ce manuscrit, ouverte après le concours, a révélé que son auteur était M. Léon Manière.

Le jury a décidé qu'il n'y avait pas lieu d'attribuer le second prix.

Une mention de 5.000 fr. a été attribuée au manuscrit intitulé « Parade Militaire franco-anglaise ». L'enveloppe portant la devise de ce manuscrit, a révélé que son auteur était M. René Quignard.

Les autres œuvres ne présentant pas un intérêt musical suffisant ou ne répondant pas au but poursuivi par la C.M.F., n'ont pu être retenues.

*L. Aubert, F. Lamy, P. Dupont,
F.-J. Brun, R. Clérisse, A. Manouvrier.*

Une nouvelle compétition qui comprendra un prix de 10.000 fr. et trois mentions de 5.000 fr. est ouverte à tous les compositeurs français pour une œuvre facile, de préférence sous la forme « Ouverture ».